

POINT BLEU FORMATION est certifié QUALICERT «CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ PRIVÉE»



VOS GARANTIES :

- Une proposition de formation précise au client
- Une planification détaillée des formations
- Des formateurs et vacataires compétents pour l'action à mener
- Une maîtrise des sous-traitants
- La maîtrise des sites de formation
- Une traçabilité du stagiaire en cours et après la formation
- Une présentation aux stagiaires des règles du centre de formation
- Une vérification des connaissances des stagiaires lors de l'entrée en formation
- La remise au stagiaire d'un dossier pédagogique adapté
- Le respect des modules de formation définis
- L'utilisation du matériel adéquat pour la réalisation des formations
- L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire pendant la formation
- L'évaluation des exercices pratiques
- La mise à jour des cours en fonction des évolutions de la réglementation
- La réalisation d'enquêtes de satisfaction client
- Une réponse systématique à toutes les réclamations issues des clients et des stagiaires
- Le respect de la réglementation

AUSSI PLUSIEURS AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Le système documentaire
 - L'archivage
- Le plan de contrôle interne : nature et mise en oeuvre des actions qualité
- Les informations utilisateurs : supports obligatoires et facultatifs
- Les fiches formation par fonction métier